NOTES MONDAINES.

Cette année Rex et sa Reine verront passer la procession de Comus, de l'estrade qui sera construite pour eux devant le "Washington Artillery Hall." Entourés de leur cour et de nombreux sujets, qui tous seront masqués, ils présenteront un tableau digne d'admiration.

Mlle Mabel Daly donnera un "Leap year party" à son académie de danse à Pythian Hall, à l'angle des rues Septième et Magazine, vendredi, le 14 février, à 8 heures.

Un "surprise party" a été donné au Dr. et à Mme A. De Roaldès, lundi soir; les messieurs et les dames qui étaient masqués et portaient des dominos roses et blancs sont arrivés musique en tête et après s'être bien amusés ont pris part au souper exquis qui avait été préparé. M. et Mme Branch K. Miller, le Col. et Mme Vincent, M. et Mme Walker Shauffer, Miles Eliza Leovy, Carrie Spellman, Gussie Glenny, Trist, Mlle Ball, de Chicago, Mlle Lottie Miller; MM. Charles Larendon, William Raymond, Tom Lemines, William Seymour, Rumley, Atwood et Félix Leovy sont au nombre de ceux qui étaient de la fête.

Miles Elise et Nan White ont tenu une réception intime chez leur sœur, Mme R. A. Brousseau, dimanche dernier. Citons parmi leurs invités, MM. Willie Hardie, Blake Dobbins, Dr Hamilton.

M. Louis McCaleb a donné un "Theatre Party" samedi dernier au Grand Opera House en l'honneur de Mlle May Van Benthuysen. Les invitées étaient Miles Van Benthuysen, Emily Poitevent, Odessa Lestrappes, Belyssa Myles et MM. Grantland Tebault, Ed. Keep et Blake Dobbins.

Mercredi dernier, à 8 heures, on célébrait en l'église Christ Church, le mariage de Mlle Fannie Eshelman avec M. Fountain Craig. Les décorations de l'église qui étaient superbes, étaient composées de palmes de fougères et de plantes des tropiques. Aux sons de la marche nuptiale de Mendelssohn, le cortège composé des ushers, MM. Arthur Parker, William Barkley, Elias Scannell, Avery Parker; des garçons d'honneur, MM. John Tobin, G. Wiltz, Charles Thorn, Harry Pond, Arthur Parker et Willie Maginnis et des demoiselles d'honneur, Miles E. Henderson, Evelyn Gasquet, E. Fauntleroy, Eiskine Kock, Dot Gallaher et Eva Lyons, et de la "maid of honor," Mlle Anna Coyle, a fait son entrée dans l'église, précédant la mariée qui, au bras de son père, M Eshelman, a rejoint à l'autel M. Craig, qui l'y attendait avec son "best man," M. Allen Mehle. L'archevêque Sebastien officiait, assisté du Rév. F. Paralise. A l'issue de la cérémonie une très jolie réception a eu lieu chez le Col et Mme Eshelman. M. et Mme Craig résideront à Yazoo City où M. Craig est établi.

Mme N. Z. Howard a reçu le afternoon progressive Euchre Club, jeudi dernier. Les prix ont été gagnés par Mme B. C. LeBlanc, Mme James Allen et Mme Harvey. La prochaine réunion du Club sera tenue chez Mme Harry Dapit, le 12 février.

A la réunion musicale qui a eu lieu chez Mme T. J. Semmes, mercredi soir, Mlle Lydia Winship, Mme Alice Guille, MM. Tom Semmes, Ratcliffe Irby et Du filho se sont fait entendre et ont été vivement applaudis.

Un chant "Phanton Leap Year Party" a été donné samedi, le 1er février, en la résidence de Mlle Alice Hagan, rue Claiborne. Portant tous des dominos blancs, les membres du club se sont rendus, musique en tête, chez Mme N. Bauer, 313 rue de Chartres, puis chez M. et Mme C. A. Du Quesnay, Chemin du Bayou et, enfin, chez Mme E. A. Wagner, coin Bienville et Miro. Ils ont également terminé la soirée chez Mme Zimmerman, 512 rue Royale.

Mme B. Boykin Boone, une des plus charmantes femmes de Mobile, Ala., est arrivée mercredi dernier, et restera jusqu'après le carnaval chez Mme C. W. Nicholas et Mme L. D. Goodrich, avenue de l'Esplanade.

Le mariage de M. F. J. Wilson avec Mlle M. J. Junqua a été célébré, jeudi à 10 heures, en la Cathédrale St-Louis. A la cérémonie présidait le Rév. Père Mignot. M. J. McGuinness était *best man* et Mlle N. Junqua fille d'honneur. Les *ushers* étaient MM. G. E. Steffan, Philip Reinmuth, Chas Trandre, O. Lauterbach et Chas Chavigny. Au retour de l'église, un déjeuner exquis a été servi au mariés et à leurs invités, chez M. Junqua, père de la mariée. M. et Mme Wilson sont partis pour Covington où ils resteront quelques jours.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis le samedi 15 février, pour le repos de l'âme de feu JEAN MARIE SAUX. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa veuve.
9 fév—9 13 14

Téléphone No 405.
F. LAUDUMIEY & Co., Limité.
F. LAUDUMIEY, Directeur.
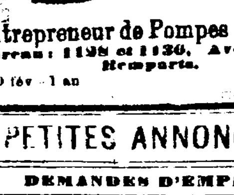
Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts.
20 fév 1 an

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN homme compétent désire de l'emploi comme jardinier, à la campagne, prendre charge de quelques chevaux et vaches. S'adresser nouveau No 3,128 rue Bourgogne, entre Louisa et Clouet. 4 fév—7f

DEMANDES.

ON demande—Jeune fille blanche pour aider au ménage, 1125 Nouveau No. rue Race. 9 fév—1 f

DEMANDE Un Monsieur raffiné demande accommodement dans une famille où il n'y a pas d'autres pensionnaires, et où le français seulement est parlé. Son but est d'apprendre la langue par l'association. Donner particularités et adresser J. M., ce bureau. 9 fév—2f.

ON demande au No 1,625 rue Seconde, près St-Charles, une gardienne compétente, bien recommandée. 23 janv—

ON demande—Vieux timbres-postes français, américains, des Etats Confédérés achetés et des prix élevés payés. Aussi pièces, Peintures, antiques et reliques. F. M. Thomas, 512 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel Royal. 1er nov—1an

A VENDRE.

COTTAGE double, 1426 Roman, entre Esplanade et Kerlerec, $2,100. Voir sur place. 9 fév—1f

A LOUER

LA maison No 828 rue Toulouse près Bourbon; 20 chambres; grande cour et entrée pour voitures. A. & C. Denis, 622 rue du Canal. 2 fév—

C. LAZARD &O C., LTD.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
15 nov—Dim Mar Jeu Sem

LA FARINE DUTAUT
EST LE MEILLEUR ALIMENT DES ENFANTS. — 40 ANS DE SUCCÈS
PARIS, 9, r. Guillemites. New-Orléans: FOUGERA, LYONS & Cie, 42, Camp Street.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Furniture Manufacturing Company, en liquidation.

No 46,523—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 12 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre en date du 4 février 1896, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dix certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos un à dix, tous dix inclusivement, de l'ilet B (maintenant ilet 63), bornés par les rues Front, Dufossat, Bellecastle et le fleuve Mississipi, et mesurant chacun 30 pieds 9 lignes de face à la rue Front, sur toute la profondeur de la dite rue Front, sur les rues Dufossat et Bellecastle au fleuve Mississipi et entre lignes parallèles, mesure américaine, étant l'ilet entier de 300 pieds 11 pouces et 2 lignes; les dits lots figuraient autrefois sur un plan de William Forshey, désigné par le No 9, et déposé en l'étude de C. C. Ladreyere, ancien notaire en cette ville, avec le droit de batture et d'accroissement futurs, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété sera vendue en totalité ainsi qu'elle est décrite ci-dessus, ou subdivisée comme suit, pour satisfaire la demande:

1. Cette portion de terre s'étendant entre les rues Front, Dufossat et Bellecastle et la Levée, et ayant des améliorations là-dessus.

2. Cette portion de terre s'étendant entre la Levée, les rues Dufossat et Bellecastle et le fleuve Mississippi, avec le droit de batture et d'accroissement futur. Le tout d'après un plan et arpentage qui doit être exhibé à la Bourse avant et au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans démontrée par des billets portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, les dits billets à un et deux ans, respectivement, subdivisés en montants pouvant être distribués entre les parties intéressées garantis par hypothèque spécial, lien du vendeur et privilège sur la dite propriété, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour mettre en vigueur la collection des billets, les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets; et les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1896, au dessus et en plus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Actes de vente, pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
9 fév—9 16 23—mars 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de George Morgan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,687.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 17 décembre 1895, et signé le 23 décembre 1895, par l'Hon. G. H Théard, juge de la susdite cour, Division E., dans les procédures de partage de Mme Lucy Morgan, épouse de William A. Street et als, vs les mineurs Charles, Maria L., Rosalie, E. et Helen D Moran, dans la succession ci dessus intitulée, et d'un ordre du susdit juge daté le 2 janvier 1896, dans l'affaire ci dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° L'hôtel bien connu "Waverly", maintenant hôtel "Daniel Boone", à l'encoignure des rues Camp et Poydras, étant la bâtisse en briques à quatre étages, No 451 rue du Camp. Le haut est occupé comme un hôtel et le rez-de-chaussée comme magasins. Le lot de terre sur lequel la dite bâtisse est érigée est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 173, borné par les rues Camp, St-Charles et Poydras et l'Allée Commerciale, désigné comme lot No 1 d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 janvier 1877, annexé à un acte d'achat de la dite propriété par George Morgan, et mesure 23 pieds 2 pouces de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et face à la rue Poydras de 100 pieds, le tout entre lignes parallèles (mesure américaine), étant borné dans le fond par une allée de 5 pieds de largeur allant à la rue Poydras et commune aux dits lots et à d'autres lots y aboutissant.

La propriété sera vendue sujette aux baux suivants, se montant à $2,520 par an.

Les trois étages supérieurs, avec entrée sur la rue Poydras, et chambre au rez-de-chaussée entre l'entrée et la susdite allée, au taux de $1,020 par an, expirant le 30 septembre 1898.

La balance du rez-de-chaussée au taux de $1 500 par an, expirant le 30 septembre 1897.

2° Le magasin en briques à quatre étages, centralement situé, No 426 rue du Camp, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 165, borné par les rues Camp, Magasins, Poydras et Natchez.

Le lot de terre est désigné par le No 24 sur un plan par ledit voyer d'Hémécourt, daté le 16 janvier 1877 annexé à un acte de vente à Matthew Morgan, passé pardevant ledit T. Guyol, ancien notaire, le 11 août 1877, et mesure 21 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 56 pieds 5 pouces entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Vendu sujet à un bail sur la propriété au taux de $1,000 par an expirant le 30 septembre 1896.

Conditions—Un tiers du prix ou davantage, au gré des acquéreurs, comptant; le reste en billets à un et deux ans portant intérêt au taux de Sept pour cent l'an, à compter de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les dits billets devant être divisés pour représenter les parts des divers co-propriétaires, et être garantis par le privilège légal des vendeurs et par hypothèque spéciale, et aussi par toutes les autres conditions usuelles de garantie; et spécialement par l'assurance des propriétés avec polices transférées aux porteurs des billets, et par la clause ordinaire de cinq pour cent pour honoraires en cas de non paiement des billets et de poursuites judiciaires pour en effectuer le recouvrement. Les acquéreurs devront en sus du prix d'adjudication, assumer et prendre à leur charge les taxes de 1896. Les baux seront transférés aux acquéreurs lorsqu'ils se seront conformés aux termes de l'adjudication. Ils devront déposer aux mains des encanteurs dix pour cent du prix au moment de la vente.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
11 jan—11 12 19 26—fév 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Aloysius Wetzel,

No 47,906—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 20 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 18 janvier 1896 de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans la susdite succession les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Marengo et Constantinople et mesurant, plus ou moins, 29 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation sur 125 pieds 1 pouce de profondeur et de face à la rue Marengo.

2° Un certain lot de terre adjoignant et dans le même district et ilet que celui premièrement décrit, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant, plus ou moins 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Annonciation, par 125 pieds 1 pouce de profondeur et entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1896 en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente par devant J. D. Taylor, Esq., Notaire Public, aux frais des acquéreurs.
19 jan—19 26—fév 2 9 16 20

AVIS.

Société des Laitiers.—Les officiers et membres de la dite Société sont priés d'assister à leur réunion trimestrielle qui aura lieu DEMAIN SOIR, à 8 heures pour affaires très importantes.

Par ordre de P. PUISSEGUR, Président.
F. CAZALOT, Secrétaire. 7 fév—1f

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

La convenable et élégante résidence-cottage No 926 rue Dauphine, près la rue St-Philippe.

W. N. VILLAVASO et J. DIBOS versus leurs créanciers.

No 44,630—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté du 5 février 1896, in re W. N. Villavaso et J. Dibos, versus leurs créanciers, Docket No 44,630 de ladite Cour; il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Dumaine et St-Philippe, mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en la résidence-cottage convenable et confortablement emménagée, couverte en ardoises, connue comme le No 926 rue Dauphine, ayant une bâtisse pour cuisine couverte en ardoises dans le fond; cour avec pavage Schillinger, citerne, gas, water works. Voisinage bon et agréable. L'ilet est pavé en pierres et est en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant l'intérêt usuel de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. 9fév—9 16 23 marsl 8 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

A la plus haute enchère, montres, chaines, bagues, bracelets, ornements et nombre d'autres articles de bijouterie.

Succession de Cyprien Marie Miguel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 48,204.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, 13 février 1896 à 11 heures A. M., au No 611 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 7 février 1896, pour le compte de la succession de C. M. Miguel, il sera vendu à l'encan—

Un lot de montres et bijouterie de toute description, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
8 fév—8 9 10 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente attrayante à l'encan du contenu entier de cet établissement magnifique connu comme le

PHŒNIX SALOON

Nos 416 et 420 rue St-Charles,

Comprenant un Café Riche et Dispendieux, Installations, Comptoirs, Ecrans, Verrerie et Argenterie, Tableaux, Lumière Electrique et Eventails, Coffre-Fort "Diebold", Gravures, Tables, Chaises, Bureaux, etc., aussi Liqueurs Assorties, etc.

Succession de P. J. Caldwell.

No 48,193—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—LUNDI, 10 février 1896 à 11 heures A. M., sur les lieux Nos 416 et 420 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 24 janvier 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de P. J. Caldwell, Dossier No 48,193, il sera vendu aux enchères publiques—

Un riche et élégant assortiment d'installations de Café, Comptoirs, Ecrans, Partitions, Argenterie et Verrerie, Coffre-Fort, Gravures, Tables, Liqueurs assorties et divers. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant
29 jan—29—fév 2 4 9 10

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Quatrième District.

A l'Encan, Mercredi, 12 Février 1896.

Dans l'affaire de la succession de John Mahner.

No 47,563—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E,

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido,—MERCREDI, 12 février 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 7 janvier 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 84, borné par les rues Huitième, Neuvième, Chippewa et Annonciation; le dit lot est désigné par le No 12 et mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Huitième, par 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan tiré par D'Hémécourt, voyer, en date du 15 juin 1867, et annexé à un acte pardevant Wm Shannon, notaire, le 7 août 1867.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, ardoisé avec cour devant, No 726 rue Huitième, contenant quelque quatre chambres, entrée pour voiture, écurie, maintenant loués à $13 par mois.

2° Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 562 1/2, borné par les rues Tchoupitoulas, Livandais, Sixième et l'avenue Washington, le dit lot est désigné par la lettre D, et mesure 48 pieds de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, par 121 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot C, 121 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne opposée et la plus près de la rue Livandais et touchant le lot E, d'après un plan ou certificat d'arpentage fait par A. C. Bell, député voyer de ville, daté le 11 mai et annexé à un acte pardevant J. J. Ward, notaire, le 9 juillet 1894.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse double en bois à deux étages, ardoisée, retirée de la rue, avec grande galerie devant, connue comme les Nos 418 et 420 avenue Washington, contenant quelque huit chambres, cabinet et office de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
12 jan—12 26—fév 2 9 12

Ceux qui souffrent d'un sang corrompu et vicié, peuvent prendre en toute confiance la Salsepareille d'Ayer. Guérison assurée.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion Exceptionnelle.

CE GRAND SITE DE VALEUR

Connu comme le Half-Way House Property, situé à la jonction du Nouveau Chemin Coquillé (New Shell Road) et le Chemin de la Métairie, faisant face au Nouveau Bassin, près du magnifique Cimetière de la Métairie, commandant presque l'entière façade du Oakland Park, à proximité au terminus de la ligne de chemin de fer de la rue du Canal et sans contredit la plus belle localité pour une belle entreprise manufacturière, scierie, jardin ou autres industries ayant besoin de terrains vagues, facilités maritimes et accessibilité facile au centre et à toutes les autres parties de la ville. Le tout embelli par de magnifiques arbres fruitiers, ombreux et autres, etc.

Succession de Samuel Fasnacht.

No 24,516 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, encanteur.—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 janvier 1896 et d'un ordre subséquent daté du 27 janvier 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Samuel Fasnacht, No du dossier 24,516, de la dite Cour, il sera vendu à l'encan—

1° Une portion de terre située dans la Paroisse d'Orléans dans cette ville et dans cet Etat à la jonction du New Shell Road et du Métairie Road, mesurant 300 pieds de face sur une ligne parallèle avec le nouveau canal (the New Shell Road) à une distance à peu près ou pas moins de 120 pieds du bord (ou rive) du dit Canal, par 400 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face au Chemin de la Métairie (Metairie Road); ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bâtisse en bois à un étage anciennement en usage comme une buvette et café; une bâtisse en briques en usage comme un atelier et magasin de jardinier.

2° Une certaine portion de terre, située dans la paroisse d'Orléans, dans cette ville et dans cet Etat, étant de forme triangulaire et mesurant 143 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur le New Canal Shell Road, à une distance de 120 pieds du dit Canal, 262 pieds, un pouce de profondeur sur la ligne vers le chemin de la Métairie, où elle se joint à la propriété ci dessus décrite et 295 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté de la ville, se joignant à la propriété de Samuel M. Read, ou représentants, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, consistant en une résidence à un étage, serre chaude, etc.

Pour plus amples informations voyez le plan à la Bourse.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance du prix d'achat en billets de l'acquéreur en montants égaux, payables à un et deux ans après la date de l'adjudication, respectivement, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir de la date, garanti par hypothèque sur les dites propriétés, avec toutes les clauses usuelles, 5 0/0 d'honoraires d'avocat, coûts, etc., qui sont spécifiées dans les hypothèques sur les dites propriétés.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant J. Duvigneaud, notaire public. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.
2 fév—2 9 16 23—1 8 mars à date

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE SCIERIE FLOTTANTE
—Dans la—
RIVIERE TCHEFUNCTA,
—A—
Madisonville, paroisse St-Tammany, Louisiane, et

Bois de dérive et vieux bois de Rivière, dans le Back Bayou, Pecosin, Eddie, Long Reach et à l'embouchure de Beddicoe dans la

Paroisse de Tangipahoa.
—AUSSI—
UN LOT DE TRONCS D'ARBRES
—ET DE—
BOIS DE CHARPENTE,

Dans le Bayou Lacombe, Paroisse St-Tammany, Lne.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de The Pelican Saw Mill and Manufacturing Company en Liquidation.

No. 45,850, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

VENTE DE RECEVEUR.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 13 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divison A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 22 janvier 1896, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1° Une scierie flottante dans le village de Madisonville, dans la rivière Tchefuncta, Paroisse St Tammany.

Un lot de bois de dérive flottant dans le Bayou Lacombe, Paroisse St Tammany, Lne.

20 Troncs d'arbres dans le Old River, Paroisse Tangipahoa, Lne.

—aussi—

1,400 pieds de Bois de charpente et 1,500 troncs d'arbres.

Huit pièces de bois flottants.

800 Sink logs dans le Black Bayou, paroisse Tangipahoa, Lne.

19 logs flottants dans le Pecosin Eddie, paroisse Tangipahoa.

1500 logs submergés dans le Pecosin Eddie, paroisse Tangipahoa.

2° Six (6) logs carrés, dans le Pecosin Eddie, paroisse Tangipahoa.

Soixante dix neuf (79) logs carrés, à Long Reach, paroisse Tangipahoa.

—Aussi—

Un lot de bois de charpente flottant dans le Bayou Lacombe, paroisse St-Tammany, Lne.

—Et—

Sept cent et quarante-huit pieds (748) de logs carrés à l'embouchure du Beddicoe. Paroisse de Tangipahoa, Lne.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
26 jan—26—fév 2 9 13

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un ilet de terre de valeur, etc., dans le Troisième District.

Home Brewing Co, vs George Christian,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39 393. — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 mars 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, ancien No 89, nouveau No 1177, borné par les rues St Antoine, Annette, Force et Libérale, comprenant vingt-quatre lots, désignés par les numéros Un à Vingt-Quatre, les deux inclusivement, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Etant la même propriété achetée par le défendant au nom de sa femme, Mme Mary Kapler, le 3 juin 1895, de Agnes Reikert, et son époux d'après un acte pardevant J. O. Wenck, notaire dans cette ville. Les titres enregistrés dans le Bureau de transcrits de cette Paroisse, dans le livre 157, folio 484.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
7 fév—7—14 21 28—mars 6 12.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Stock de marchandises sèches, variétés, jouets, vitrières, comptoirs, aussi meubles, aussi bijouterie, consistant en montres en or, boucles d'oreilles, etc., contenus dans le magasin et résidence No 1452 rue Robertson entre Kerlerec et Columbus.

Succession de Catherine B. Baar, veuve de C. D. A. Barbier.

No 48,298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau 314 Bâtisse Hennen, MARDI, le 20 février 1896, à 11 heures A. M., sur les lieux No 1452 rue Robertson en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 6 février, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, sera vendu à l'en chère publique, le stock de marchandises sèches, variétés, meubles, bijouterie, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
9 fév—9 12 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois, et à deux étages, dans le Troisième District, 1450 et 1452 rue Robertson, entre Columbus et Kerlerec, et un lot se joignant. Un ilet des chars électriques des rues Villeré, Esplanade et Claiborne.

Succession de Catherine B. Baar, veuve de C. D. A. Barbier. No 48,298—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 314 Bâtisse Hennen—Le MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 6 février 1896 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques:

Deux certains lots de terre, bâtisses, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Villeré, Kerlerec et Robertson, et mesurant (les dits lots) chacun 31 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur un des lots (l'autre étant vacant) consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant, de chaque côté, 5 chambres, gaz, hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets des acquéreurs portant 7 0/0 d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété vendue, acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité comprenant les honoraires des avocats en cas de procès, transfert d'assurance, etc.—L'acquéreur devra assumer en plus les taxes de 1896 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant.

Actes de vente par devant Félix J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
8 fév—8 9 16 23—mars 1 7 à date.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX
Splendides Résidences.
UNE
Encoignure pour les Affaires et Résidence,
DANS LE SECOND DISTRICT.

Entourés de trois lignes de chars électriques, écoles, marchés, églises et autres commodités, et à huit minutes de marche de la rue du Canal.

Succession d'Hippolite Gally

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,756.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 19 février 1896, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1896, pour le compte de la susdite succession les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant l'ancien numéro municipal 154 et nouveau numéro municipal 1040 rue St-Pierre dans cette ville) et les droits, voies, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé, et étant dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre "A" de l'ilet 100, lequel est compris entre les rues **Remparts, St-Pierre, Bourgogne et Toulouse,** formant l'encoignure des dites rues **St-Pierre** et **Remparts,** et mesurant trente-deux pieds de face à la rue **St-Pierre** sur soixante-quatre pieds, neuf pouces de profondeur et de face à la rue des **Remparts.**

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises, le rez de chaussée contenant 2 chambres, gallerie et palier avec escaliers occupé comme buvette, et les étages supérieurs, contenant 2 chambres à coucher; aussi une cuisine en briques à deux étages couverte en ardoises, contenant 3 chambres en haut et 3 chambres en bas, citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896, au taux de $30 par mois payable mensuellement.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal No 152 ou nouveau numéro municipal 1038 rue St-Pierre, de cette ville, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No "Deux" sur le croquis et certificat d'arpentage daté le 15 novembre 1895 et fait par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers; lequel dit lot No Deux mesure en mesure américaine, vingt-neuf pieds un pouce et six lignes de face sur la rue St-Pierre par quatre-vingt-quatorze pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; le tout conformément au dit plan.

Les améliorations consistent en une belle résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec cuisine en briques à deux étages couvertes en ardoises attachée, contenant au rez-de-chaussée: grand vestibule, salons doubles avec portes à coulisses, salle à manger et 2 chambres dans la bâtisse des cuisines et sur les étages supérieurs 3 chambres à coucher et un cabinet dans la bâtisse principale et 3 chambres et 1 chambre à bain et cuisines, citernes, lieux d'aisance et hydrants; gaz partout.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de 35 dollars par mois payable mensuellement.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien No municipal 150 ou nouveau No municipal 1030 rue **St-Pierre,** en cette ville, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans ces mêmes districts et ilets que les propriétés ci-dessus décrites, désigné comme le lot No "Trois" sur les susdits plan et certificat d'arpentage fait par Kirkland & Théard, ingénieurs civils et architectes, conformément auquel dit plan ledit lot No Trois mesure, en mesure américaine, vingt-neuf pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue **St-Pierre** sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt-quatorze pieds, neuf pouces et quatre lignes.

Les améliorations consistent en une belle résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec cuisine en briques à deux étages contenant au rez-de-chaussée grand vestibule, salon double à arches, salle à manger, 2 chambres dans la bâtisse de cuisine, et à l'étage supérieur 3 chambres à coucher et 1 cabinet dans la bâtisse principale et 3 chambres et 1 chambre à bain dans la bâtisse de cuisine; citerne, lieux d'aisance et hidrans, gaz partout.

Vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de 35 dollars par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance s'il en reste à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles, en ce qui concerne les honoraires d'avocats, assurances, etc., les acquéreurs devront déposer avec les encanteurs dix pour cent du montant de leur enchère, au moment de l'adjudication, et assumeront, en plus de leur enchère, le paiement des taxes de ville et d'Etat pour 1896.

Actes de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 janv—19 26—fév 2 9 16 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES DEUX JOLIS COTTAGES SIMPLES,

2820 et 2822 Promenade Carondelet,

Entre les rues White et Dupré.

LONG CREDIT — CONDITIONS FACILES.

Vente en partage.

Bureau des Administrateurs de l'Hôpital de Charité
Versus
Malcolm Cameron.

No 47,897. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Sera vendu à l'enchère publique—MARDI, 11 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 23me jour de décembre 1895, et signé le 7me jour de janvier 1896, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un lot de terre situé et étant dans le Deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Conti et White et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No 4, de l'ilet 33, ancien numéro, d'après un plan déposé dans les archives de S. Magner, ancien notaire, comme plan 79 et mesurant trente-un pieds sept pouces une ligne de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de cent-sept pieds onze pouces deux lignes sur la ligne du lot No 3, et cent neuf pieds trois pouces sur la ligne du lot No 5, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, dépendances et servitudes y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir. Les améliorations consistent en un beau cottage simple, retiré de la rue et portant le nouveau numéro 2822 Promenade Carondelet.

2° Un lot de terre dans les mêmes district et ilet que la propriété décrite ci-dessus, désigné par le No 5 de l'ilet No 33, vieux numéro d'après le plan mentionné plus haut et mesurant conformément trente-un pieds sept pouces et une ligne sur la promenade Carondelet sur cent neuf pieds et trois lignes sur la ligne du lot No 4, et cent dix pieds six pouces et six lignes sur la ligne du lot No 6, et toutes les améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes et avantage y appartenant ou en quelque sorte en dépendant. Les améliorations consistent en un cottage simple bien bâti portant le No 2820 promenade Carondelot.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, garanti par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, et garantie par lien du vendeur et hypothèque aussi bien que par toutes les autres clauses de sécurité usuelles; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. Woulfe, notaire public aux frais des acquéreurs.
11 jan—11 12 19 26 fév 2 9 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double de choix,

2317 et 2319 Erato,

Entre les rues Liberté et Howard.

Chars électriques devant, à proximité du Marché Dryades, des Eglises et des Ecoles, et à peu de distance du centre des affaires.

John J. Tierney vs Ella Tierney, mineure, et als.

No 47,565—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 25 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune en vertu de et conformément à deux jugements de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans; un rendu le 23 décembre 1895 et signé le 7 janvier 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et l'autre rendu et signé le 3 janvier 1896 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Thomas Tierney, No 30,322, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou pouvant y appartenir en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Erato et Clio, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 11, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 21me jour d'avril 1851, et déposé dans les archives de T. O. Stark, ancien notaire public en cette ville, comme plan 62, et mesurant trente-deux (32') pieds neuf (9") pouces et cinq (5''') lignes de face à la rue Erato, trente-trois (33') pieds quatre (4") pouces et une (1''') ligne de largeur sur la ligne du fond, cent vingt-sept (127') pieds six (6) pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 3, et cent vingt sept (127') pieds six (6") pouces et six (6''') lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté du dit lot No 4.

Les améliorations consistent en un cottage double de choix, contenant 4 chambres et une grande galerie fermée de chaque côté, retiré de la rue, grandes cours devant et derrière allée en briques et une des meilleures localités du deuxième ward pour louer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, honoraires d'avocat, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; taxes de 1896 payées par l'acquéreur, dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 jan 18 19 26—3 9 16 23 24 25 fév

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Voulez-vous un Placement Sûr?

No 733 rue Julie entre St-Charles et Carondelet.

Situé dans un endroit central et dans un voisinage des plus désirables. Rapportant $40 de loyer par mois; à cinq minutes de marche de la rue du Canal.

Sujet à un bail jusqu'au 30 sept. 1896.

Succession de Mme Mary L. Russ.

No 48,017—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI, 5 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune.

PAR CURTIS & WALMSLEY—W. P. Curtis, encanteur—Bureau No 187 rue Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 21 janvier 1896, pour le compte de la dite succession, sera vendue à l'encan, la propriété ci-après décrite à savoir—

Tout et en particulier les bâtisses et améliorations maintenant érigées et se trouvant sur cette portion de terre située et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Julie, St-Joseph et St-Charles, laquelle est désignée comme le lot D sur un plan d'arpentage dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 27 mars 1879, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17me jour de mai 1879 et mesurant vingt-sept pieds et onze pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 109 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Aussi, le droit d'occuper et de posséder les dites bâtisses et améliorations et la portion de terre ci-dessus, désignée par la lettre D, sur laquelle est érigée jusqu'à l'an 1906 pour la partie de cela qui est composée des parties des lots numérotés 18, 19 et 20 sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant J. O. Stark, autrefois un notaire en cette ville, le 14 mars 1856, et jusqu'à l'année 1907 pour la partie de cela qui est composé du lot numéroté 21 sur le dit plan et du remboursement de la valeur alors des dites bâtisses et améliorations par la "Poydras Female Orphan Society".

Toutes les particularités des dits baux et contrats peuvent se voir en se référant aux susdits actes pardevant le dit T. O. Stark, 14 mars '56 et 5 mars '57, R. W. Montgomery et Thos B. Lee, et le transfert des susdits à S P. Russ d'après l'acte pardevant le même notaire, le 2me jour de février 1860.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes pour 1896 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Hero, jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voyez le plan exposé à la Bourse des Encanteurs.
2 fév—2 9 16 23—mars 1 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

LES RESIDENCES DE CHOIX EN BOIS A UN ET DEUX ETAGES,

Nos 1810, 1812 et 1814 DOUANE,

Entre les rues Derbigny et Roman.

Dans l'affaire de Seymour Smith, John Williamson Et Als.

No 47,989.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur.—Bureau 813 rue Commune.—MARDI, 20 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre rendu et daté le 9 janvier 1896, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus—

La résidence en bois à deux étages, Nos 1810 et 1812 rue Douane, et le cottage à un étage adjoignant le No 1814 rue Douane, entre Derbigny et Roman. Les propriétés comprennent deux lots, désignés par les Nos 23 et 24, situées dans le Deuxième District de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Derbigny et Roman, le dit ilet étant le No 50, et les dits lots mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Douane sur 106 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La maison à deux étages contient 8 chambres et 4 chambres dans l'arrière bâtisse détachée, et la maison à un étage a 2 chambres. Grande cour avec beaucoup d'espace pour améliorations additionnelles. Dans un voisinage populeux convenable aux lignes de chars de l'avenue Canal et de la rue Claiborne et au centre des affaires.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant la balance, à un crédit de un et deux ans—la partie à crédit, s'il y en a, devra être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantie par toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 janv—19 26—fév 2 9 16 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Productive

Coin des rues Félicité et St-Thomas.

Dans l'affaire de l'interdiction de J. G. Leech.

No 35,229—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau Nos 811 et 813 rue Commune—MARDI, 11 février 1896, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F D King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, signé du 24 décembre 1895 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée

Cette rangée de résidences en bois, productives et convenables, au coin des rues Félicité et St-Thomas, désignées par les Nos 701 à 719, rue Félicité, et 1723 à 1727 rue St-Thomas. Les terrains sont spacieux et sont décrits comme suit:

Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière, situé dans le faubourg Annonciation, Premier District de cette ville, dans le triangle compris dans les rues Félicité, St-Thomas (anciennement St-Jean-Baptiste) et St-James, formant l'encoignure des rues St-Thomas et Félicité, désigné par le numéro un de l'ilet numéro trente, sur le plan dudit faubourg, déposé dans le bureau de L. T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, le dit lot mesurant cent six pieds six pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue St-Thomas, cent quarante pieds neuf pouces sur une ligne oblique et face à la rue Félicité et vingt-six pieds six pouces sur la ligne du fond, parallèle à la rue St Thomas. Ensemble avec tout et particulièrement les bâtisses et améliorations, sans exception ou réserve, comprenant onze bâtisses en tout, distribuées d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant; l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant lors de la vente.

Acte de vente pardevant C. G. Rebentisch, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 jan—5 12 19 26—2 9 fév à date

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas H. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,585—Division D—Attendu que Nora C. Audemotte, veuve de Thomas H. Ryan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas H. Ryan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 fév—9 14 18

Succession de John Fogarty et Mary Johnson, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 48,575—Division A—Attendu que Cornelius P. Siler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Fogarty et Mary Johnson, sa femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 fév—9 14 18

Succession de James McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 47,900—Division D—Attendu que Patrick H. Battle a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James McCarthy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 janv—31—4 9 fév

Succession de Valentine Reinhard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,893—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Barbara Reinhard et Jacob Reinhard, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 janv—fév 4 9

Succession de Mme Marie Joséphine Bordes, femme de Léon Labusquière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,552.—Division C—Attendu que Léon Labusquière, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Marie Joséphine Bordes, femme de Léon Labusquière, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 fév—5 9 14

Succession de Mlle Laura Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,816—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David G. Baldwin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 jan—31—fév 4 9.

Succession de John Gilding.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 48,489—Division A—Attendu que Mary Ann Gilding (nee Morris) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Gilding décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 jan—31—fév 4 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPECULATEURS ATTENTION

Cottages simples et doubles dans le Premier District.

Le Magasin et Résidence

No 1515 avenue St-Charles, entre les rues Melpomène et Terpsichore.

Nos 1105 et 1107 rue Liberté, entre les rues Calliope et Clio.

Nos 92 et 94 rue Franklin, entre les rues Gravier et Perdido

—ET—

Le Cottage simple avec Dépendances à deux étages,

No 433 rue Franklin, entre les rues Perdido et Gravier.

RAPPORTANT DE BONS LOYERS.

A L'ENCAN.

Succession de William Toohey.

No 46,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 12 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St.-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable G. H. Théard, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 24 janvier 1896, et d'un ordre subséquent daté et signé le 3 février 1896, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles Carondelet, Melpomène et Terpsichore; le lot est désigné par le No 5 sur un plan par Joseph Pilié, le 9 mars 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure 28 pieds 5 pouces de face à l'avenue St-Charles sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en un magasin et une résidence en bois à un étage, contenant 4 chambres et un vestibule et connu comme le No 1515 avenue St-Charles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Calliope et Clio. Le lot mesure, en mesure anglaise, 29 pieds de face sur la rue Liberté par 112 pieds de profondeur entre ligne parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les numéros 1105 et 1107 rue Liberté retiré de la rue, ayant 4 chambres de chaque côté galerie devant, tout en ardoises et rapportant un loyer de $25 00 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Gravier et Perdido.

Le lot mesure 49 pieds 8 pouces de face à la rue Franklin sur 127 pieds 11 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, contenant 7 chambres et un cottage simple avec 4 chambres, rapportant un loyer de $48.00 par mois.

4° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Gravier et Perdido. Le lot mesure 32 pieds de face sur la rue Franklin, par 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Perdido, et 127 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en un cottage simple, avec une bâtisse à deux étages dans le fond contenant en tout 11 chambres connu comme le No 433 rue Franklin et rapportant un loyer de $18 par mois.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente garanti par hypothèque et liens du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devront assumer en plus et au delà du prix d'adjudication le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1896, et les acquéreurs devront déposer 10 pour cent du prix d'achat au comptant au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, Esq, N P
5 fév—5 9 16 23—mars 1 8 12

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout l'Ilet de Terre

Borné par la Promenade Carondelet, les rues Conti, Rendon et l'Avenue Hagan.

Succession de Mme S. A. Knapp.

No 46,462 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J. Castell, Encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet, il sera vendu à l'encan, MERCREDI 4 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 23 décembre 1895, dans l'affaire ci dessus la propriété ci après décrite, à savoir—

Dix lots de terre avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, et formant tout l'ilet de terre borné par les rues Carondelet Walk, Conti et Rendon, et l'avenue Hagan, le dit ilet mesure, conformément au dit plan, dressé par d'Hémécourt, voyer, en date du 23 mars 1878—69 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'avenue Hagan, 95 pieds 8 pouces 1 ligne sur la rue Rendon, 309 pieds 11 pouces 6 lignes sur la Promenade Carondelet, 307 pieds 11 pouces 2 lignes sur la rue Conti

Conditions Comptant.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 fév—2 9 16 23—mars 1 4

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, 6552.

SUCCESSION DE FRANK LAUER.

TERRAIN DE VALEUR,

Coin des rues Joséphine et Annonciation

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. George H. Théard, juge, daté le 3 janvier 1896, et à moi adressé, je procéderai à la vente le MERCREDI 12 février 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne.

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, privilèges, coutumes, voies et servitudes en quelque sorte y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 73, borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation; lequel dit lot est une partie du lot original No sept, formant le coin des rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un certain plan et certificat de voyer, fait par Danzy, ingénieur civil et voyer, daté du 11 décembre 1895, annexé à un acte daté du 31 décembre 1895, enregistré en le bureau de Edgar M. Cahn, notaire, en cette ville, trente (30) pieds de face à la dite rue Joséphine, sur cent vingt (120) pieds de profondeur et de face à la dite rue Annonciation.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1896 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. M. Cahn, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 janv—14 22 29 30 31—fév 5 9 10 11 12